Bretagne, Côtes-d'Armor
Ploubazlanec
Launay Mal Nommé

Réserve naturelle Lapicque (Ploubazlanec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22010937
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Ploubazlanec
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : front de mer

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1832, A

Historique

Histoire du site, genèse du projet : L'habitation de Notéric a été construite par Augustin Lapicque (frère du physiologiste Louis Lapicque) en 1904 en baie de Launay. Paule Lapicque (1909-2001), sa fille, était sensibilisée à la suite de son père à la protection des milieux naturels et persuadée du bien fondé d'un retour d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Au début des années 1980, elle fait exploiter les terres cultivables de la propriété en agriculture biologique (2, 5 ha). Elle fait construire en 1976 un bâtiment à usage de siège d'exploitation (logement du fermier), puis en 1993, un troisième bâtiment, tenant lieu de hangar. Cet ensemble bâti et les 11 hectares de milieux naturels constituent la propriété que Paule Lapicque lèguera en 2001 à l'association 'Bretagne Vivante'. Cette propriété prendra le nom de 'réserve Paule Lapicque'. Les dispositions de cette donation, acceptée en 2004, encadrent le projet de valorisation du site, à savoir : protection, étude des milieux constituant la réserve et éducation à l'environnement. Les bâtiments permettent l'accueil des publics, la mise en oeuvre d'actions de sensibilisation, la mise à disposition de documentation et des actions de formation aux questions écologiques. La section 'Trégor-Goëlo' Bretagne Vivante gère le projet avec une équipe bénévole de scientifiques (naturalistes, biologistes, géographes) et d'animateurs-nature. En l'année 2006 est étudié et lancé le plan de gestion (parcelle par parcelle) et d'interprétation du site, qui définit le projet muséographique de la maison de la réserve (aménagement intérieur de la maison de Notéric). Les premiers travaux de réhabilitation du bâtiment de Notéric ont commencé au cours de l'année 2008.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 20e siècle, 1er quart 21e siècle

Description

Cette propriété de 11 hectares regroupe trois groupes de parcelles distinctes et trois maisons. Elle représente un 'site remarquable' en bordure de mer. La richesse de la réserve réside dans la variété des milieux naturels (landes, fourrés, bois, vestiges de marais, terre cultivées sans engrais chimiques, friches), au contact de la mer et dans leur évolution ou leur permanence dans un contexte d'urbanisation littorale accélérée depuis la 2ème moitié du 20ème siècle. La réserve s'étend sur un ensemble non continu de parcelles toutes situées dans l'environnement immédiat de l'anse dite de 'Launay Mal Nommé'. Trois parties sont nettement séparées : - Au Nord, les marges boisées ou agricoles d'un plateau. Cette première partie se situe dans l'ensemble géologique des granites de l'Arcouest. Les boisements sont semi-naturels, avec une forte implantation de châtaigniers et de pins exotiques. Ces terres agricoles autrefois cultivées en agriculture biologique sont aujourd'hui en friche (sauf le verger de pommiers). Les 2, 5 ha de terres cultivables (de qualité variable) doivent être exploités en agriculture biologique (dispositions testamentaires). Un jardin pédagogique est prévu et on envisage par la

suite des jardins associatifs. L'essentiel des terres, actuellement gérées en prairies naturelles, sera mis en culture pour des productions biologiques. - Les extrémités Ouest et Est de cette zone sont en forte pente et constituées d'une mosaïque de landes et de rochers, avec une flore endémique, des peuplements de lichens et des affleurements de roches volcaniques dures (Kératophyres). La partie centrale est boisée avec un caractère naturel prononcé (Chêne pédonculé, Houx, If). Ce secteur présente aussi un intérêt entomologique. Cependant, cette unité naturelle est cernée par l'urbanisation, déjà présente au 19ème siècle (cadastre napoléonien), avec une zone constructible à l'extrémité Ouest (PLU de Ploubazlanec). - Au Sud-Est, la dernière partie comprend des terres en pente, orientées au Nord, en limite de la Pointe de la Trinité.

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

La réserve naturelle Paule Lapicque mérite d'être signalée pour son intérêt paysager, botanique et biologique. Il faut souligner la grande variété des milieux qui permet l'étude et la vulgarisation des conditions garantissant la richesse de la biodiversité.

Intérêt de l'œuvre : à signaler, intérêt botanique
Statut de la propriété : propriété d'une association

Références documentaires

Documents figurés

- AD Côtes-d'Armor. **4 NUM 1/25**. Plans cadastraux parcellaires de 1832, Numplan 1/25. Documents consultables sur le site Internet http://archives.cotesdarmor.fr.

Annexe 1

20082207546NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, 4 Num 1/25.
20082207447NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, 4 Num 1/25.
20082207453NUCB : Collection particulière
20082207518NUCB : Collection particulière
20082207454NUCB : Collection particulière
20082207456NUCB : Collection particulière
20082207467NUCB : Mairie de Ploubazlanec
20082207460NUCB : Collection particulière
20082207461NUCB : Collection particulière
20082207468NUCB : Mairie de Ploubazlanec
20082207466NUCB : Collection particulière
20082207465NUCB : Collection particulière
20082207464NUCB : Collection particulière
20082207463NUCB : Collection particulière
20082207462NUCB : Collection particulière
20082207452NUCB : Collection particulière

Illustrations

Extrait du cadastre de 1832, section A: remarquer l'habitat groupé sur le plateau de la Pointe de la Trinité et les grandes parcelles non bâties, A 799 de 'Launay Mal Nommé' (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Phot. Le Bescont, Autr. Le Bescond
IVR53_20082207546NUCB

Extrait du cadastre de 1832, section A: remarquer l'habitat groupé sur le plateau de la Pointe de la Trinité et les grandes parcelles non bâties, A 799 de 'Launay Mal Nommé' (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Phot. Le Bescont, Autr. Le Bescond
IVR53_20082207447NUCB

Vue du littoral de Launay au début du 20ème siècle : remarquer la forme des parcelles en lanières, en bord de mer (carte postale, collection particulière)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207453NUCB

Vue du littoral de Launay: les marais avant 1935 (collection particulière)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207518NUCB

Vue du littoral de Launay vers le Sud-Est et la Pointe de la Trinité, 1935 : remarquer les zones humides (marais), le bâti regroupé, les boisements et les parcelles cultivées entourées de talus-murs (carte postale, collection particulière)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207454NUCB

Vue du littoral de Launay vers 1960-70 : remarquer les parcelles non bâties de la propriété de Paule Lapicque (collection particulière)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207456NUCB

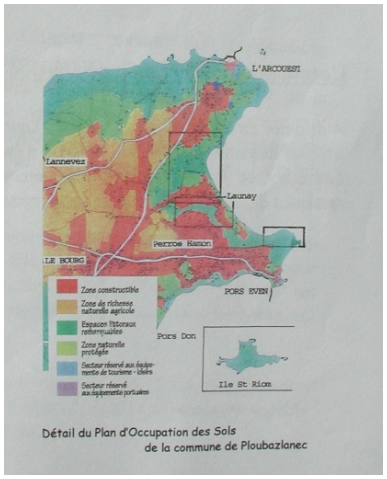

Détail du POS de la commune de Ploubazlanec en 1994, avec la localisation des parcelles

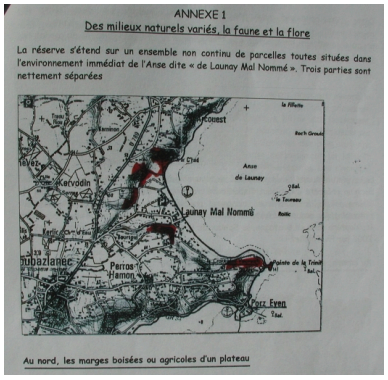

Localisation des parcelles de la Réserve Paule Lapicque : 'Launay Mal Nommé' (collection particulière, Bretagne Vivante)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207461NUCB

de la réserve Paule Lapicque (Mairie de Ploubazlanec)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207467NUCB

Situation des parcelles de la Réserve Paule Lapicque (collection particulière, Bretagne Vivante)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207460NUCB

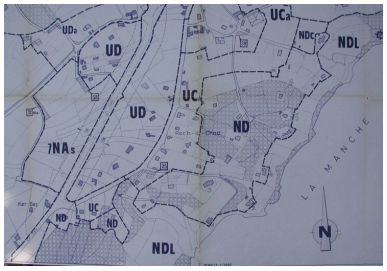

Extrait du PLU de Ploubazlanec : localisation de la réserve naturelle (Mairie de Ploubazlanec)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207468NUCB

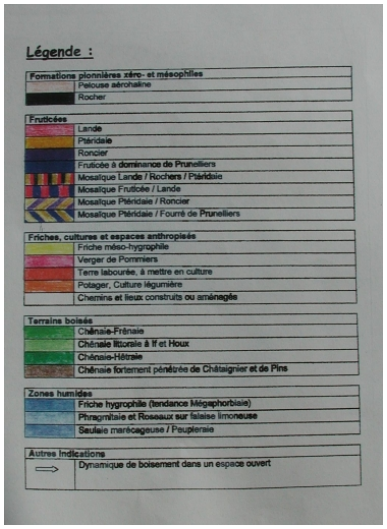

Légendes de la cartographie des trois parcelles de la réserve naturelle Paule Lapicque (collection particulière, Daniel Philippon, Bretagne Vivante)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207466NUCB

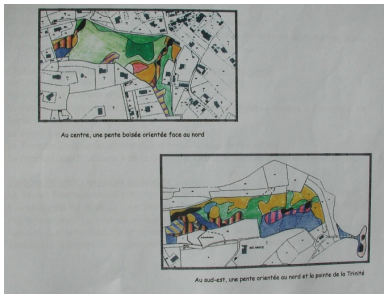

Cartographie des trois parcelles de la réserve naturelle Paule Lapicque : au centre et au Sud-Est, les parties en pente (collection particulière, Bretagne Vivante)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207465NUCB

Cartographie des trois parcelles de la réserve naturelle Paule Lapicque : au Nord, les marges boisées ou agricoles du plateau (collection particulière, Bretagne Vivante)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207464NUCB

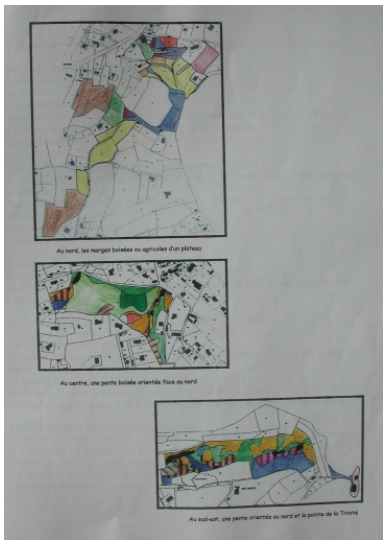

Cartographie des trois parcelles de la réserve naturelle Paule Lapicque : projet de carte de végétation par Daniel Philippon (collection particulière, Bretagne Vivante)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207463NUCB

Vue des parcelles boisées ou en friches de la réserve naturelle Paule Lapicque (collection particulière, Bretagne Vivante)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207462NUCB

Vue de la maison de Notéric avant sa restauration (collection particulière)
Phot. Guy Prigent,
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082207452NUCB

Vue de Notéric, maison d'accueil de la réserve naturelle
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207448NUCA

Vue de Notéric et des parcelles de la réserve jouxtant la grève
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207449NUCA

Vue des bâtiments du gardien de la réserve, construits en 1976, rénovés en éco construction en 2007
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207450NUCA

Vue de la partie Nord de la réserve
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207451NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Ploubazlanec (IA22010960) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploubazlanec
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent
Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor

Extrait du cadastre de 1832, section A: remarquer l'habitat groupé sur le plateau de la Pointe de la Trinité et les grandes parcelles non bâties, A 799 de 'Launay Mal Nommé' (AD 22)

IVR53_20082207546NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Le Bescont
Auteur du document reproduit : Le Bescond
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Extrait du cadastre de 1832, section A: remarquer l'habitat groupé sur le plateau de la Pointe de la Trinité et les grandes parcelles non bâties, A 799 de 'Launay Mal Nommé' (AD 22)

IVR53_20082207447NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Le Bescont
Auteur du document reproduit : Le Bescond
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite

Vue du littoral de Launay au début du 20ème siècle : remarquer la forme des parcelles en lanières, en bord de mer (carte postale, collection particulière)

IVR53_20082207453NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du littoral de Launay: les marais avant 1935 (collection particulière)

IVR53_20082207518NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du littoral de Launay vers le Sud-Est et la Pointe de la Trinité, 1935 : remarquer les zones humides (marais), le bâti regroupé, les boisements et les parcelles cultivées entourées de talus-murs (carte postale, collection particulière)

IVR53_20082207454NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du littoral de Launay vers 1960-70 : remarquer les parcelles non bâties de la propriété de Paule Lapicque (collection particulière)

IVR53_20082207456NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

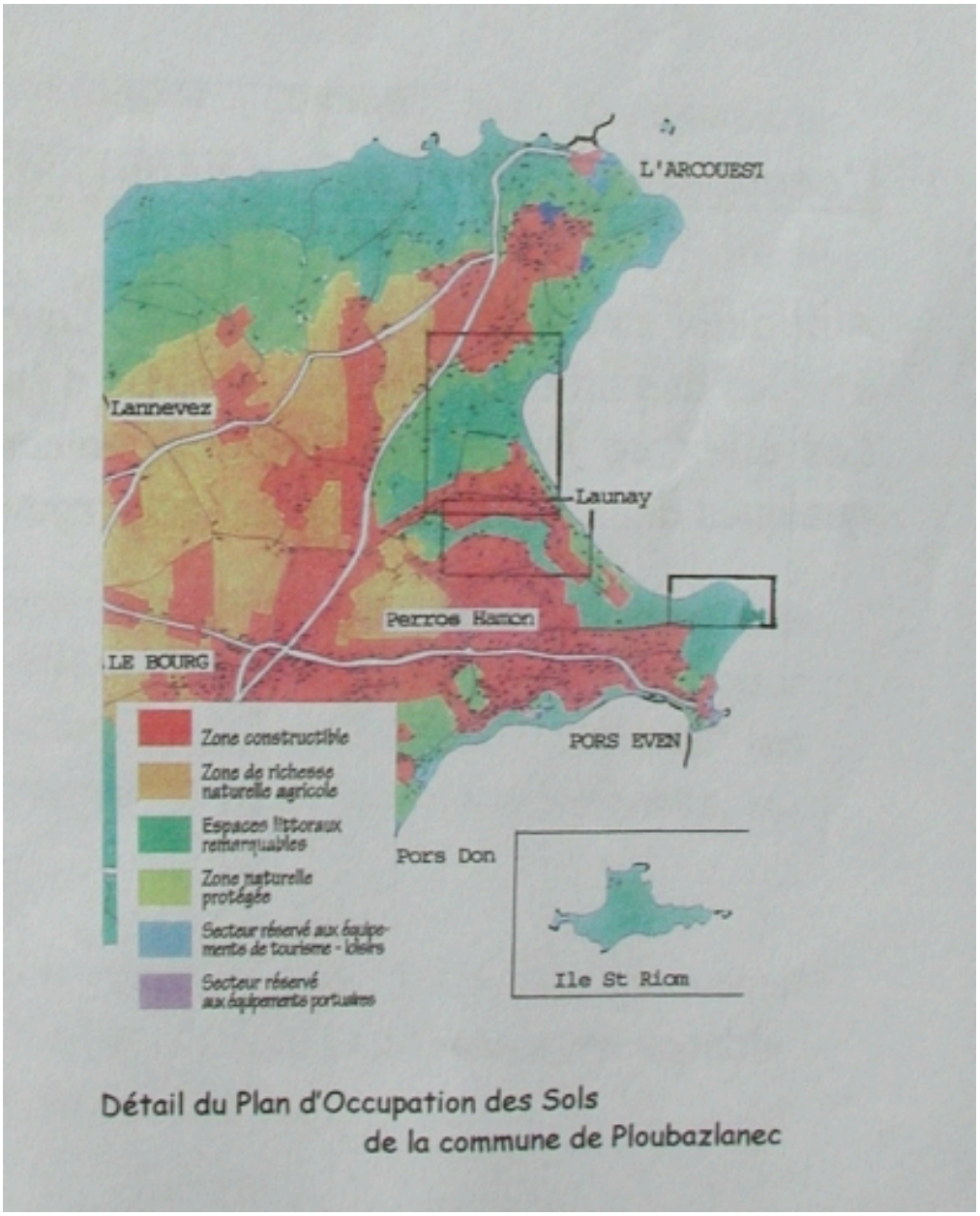

Détail du POS de la commune de Ploubazlanec en 1994, avec la localisation des parcelles de la réserve Paule Lapicque (Mairie de Ploubazlanec)

IVR53_20082207467NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Mairie de Ploubazlanec
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Situation des parcelles de la Réserve Paule Lapicque (collection particulière, Bretagne Vivante)

IVR53_20082207460NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

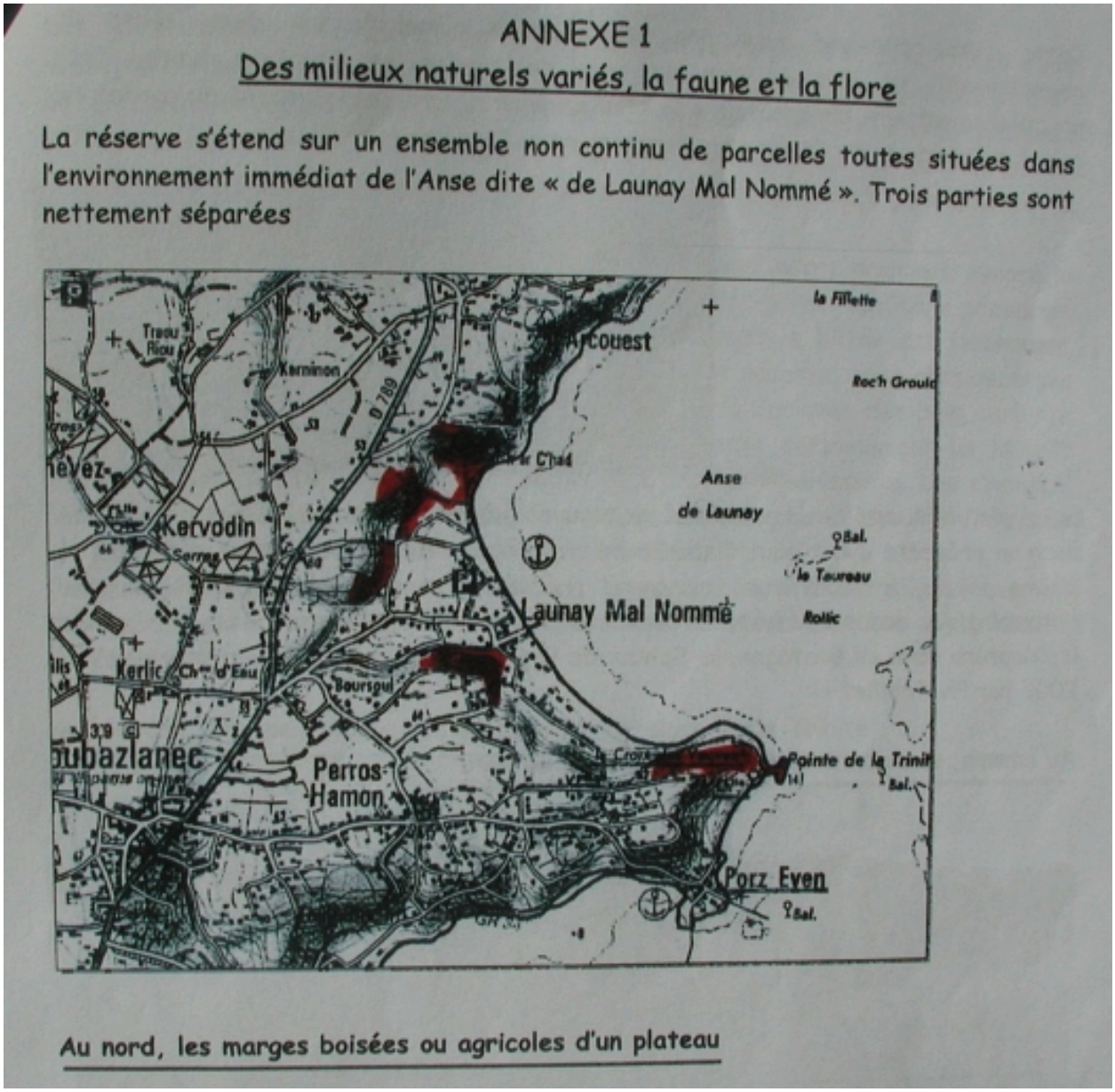

Localisation des parcelles de la Réserve Paule Lapicque : 'Launay Mal Nommé' (collection particulière, Bretagne Vivante)

IVR53_20082207461NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

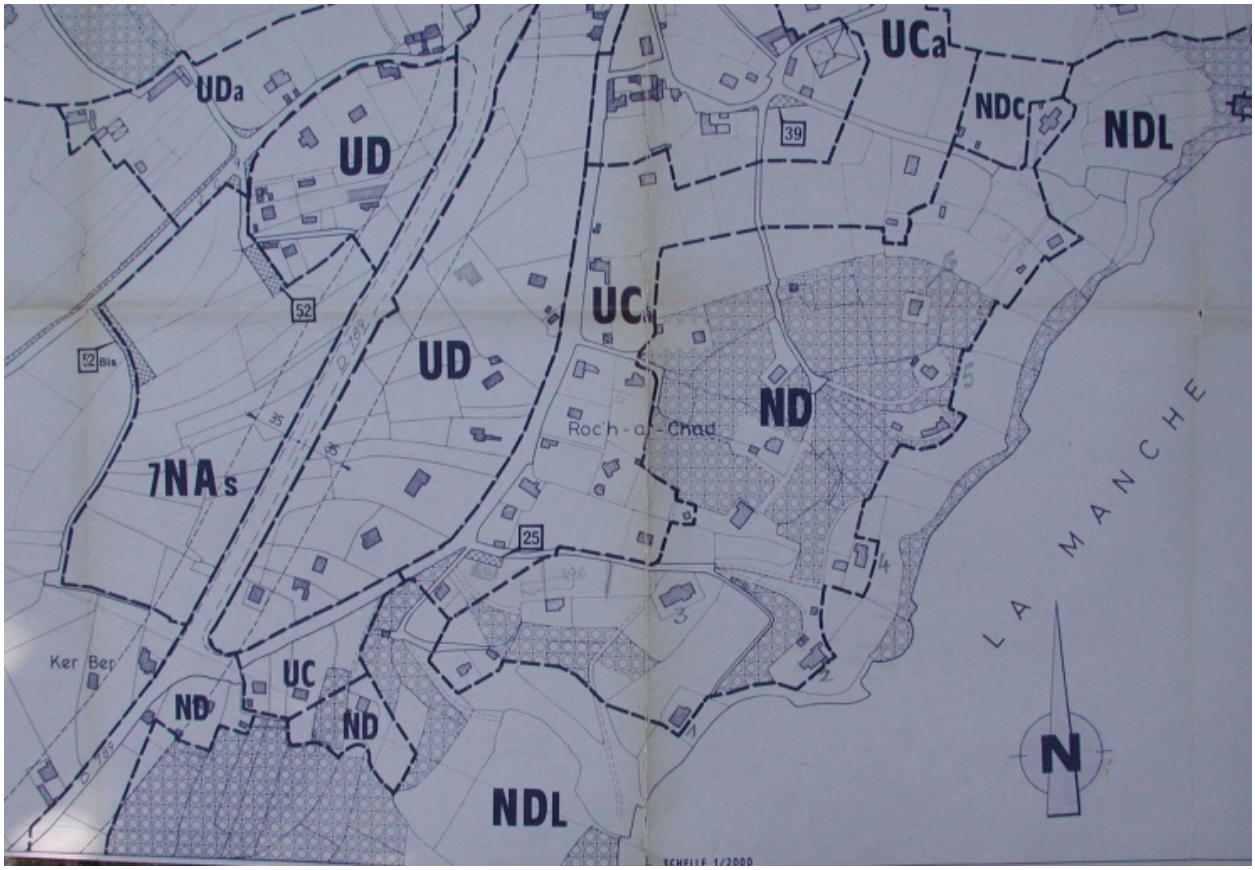

Extrait du PLU de Ploubazlanec : localisation de la réserve naturelle (Mairie de Ploubazlanec)

IVR53_20082207468NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Mairie de Ploubazlanec
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

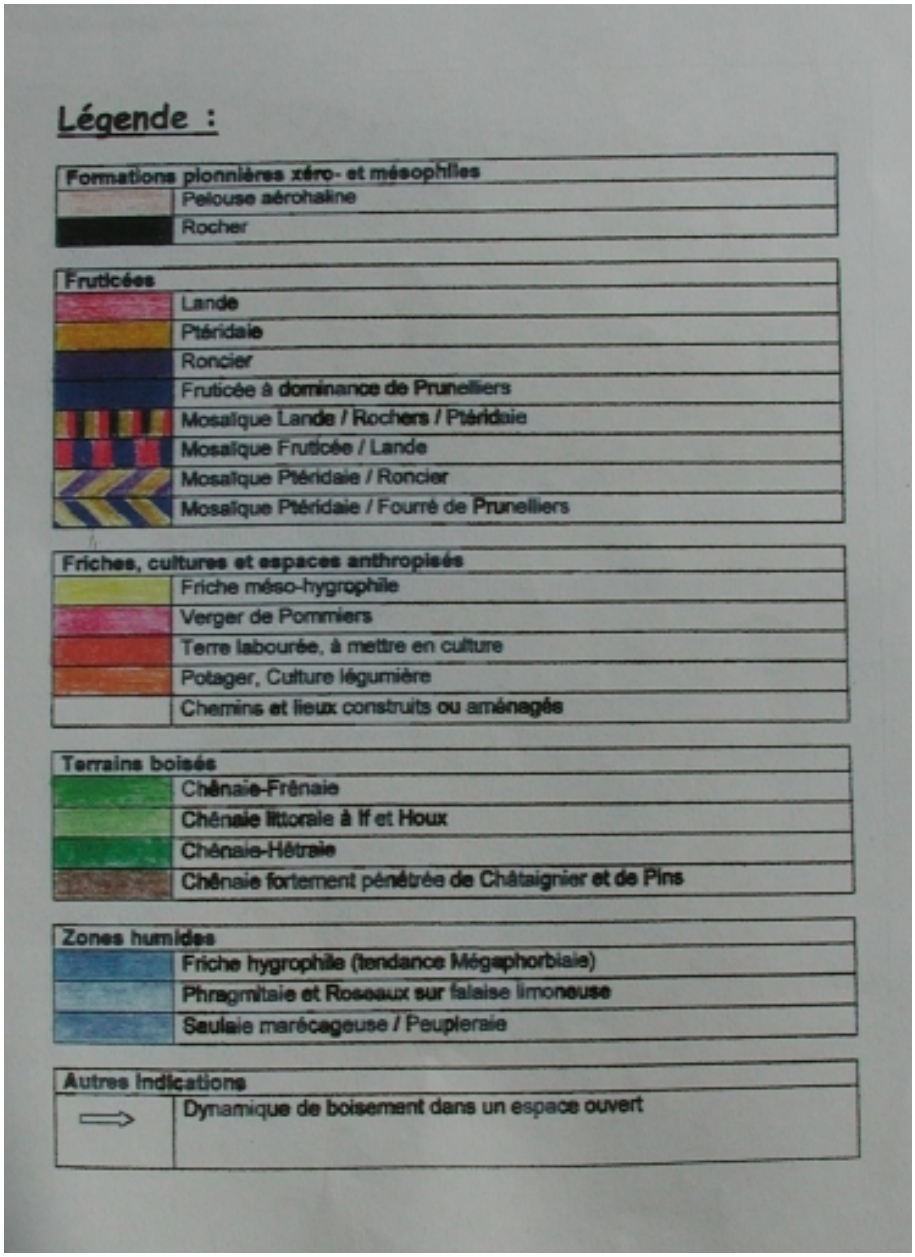

Légendes de la cartographie des trois parcelles de la réserve naturelle Paule Lapicque (collection particulière, Daniel Philippon, Bretagne Vivante)

IVR53_20082207466NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

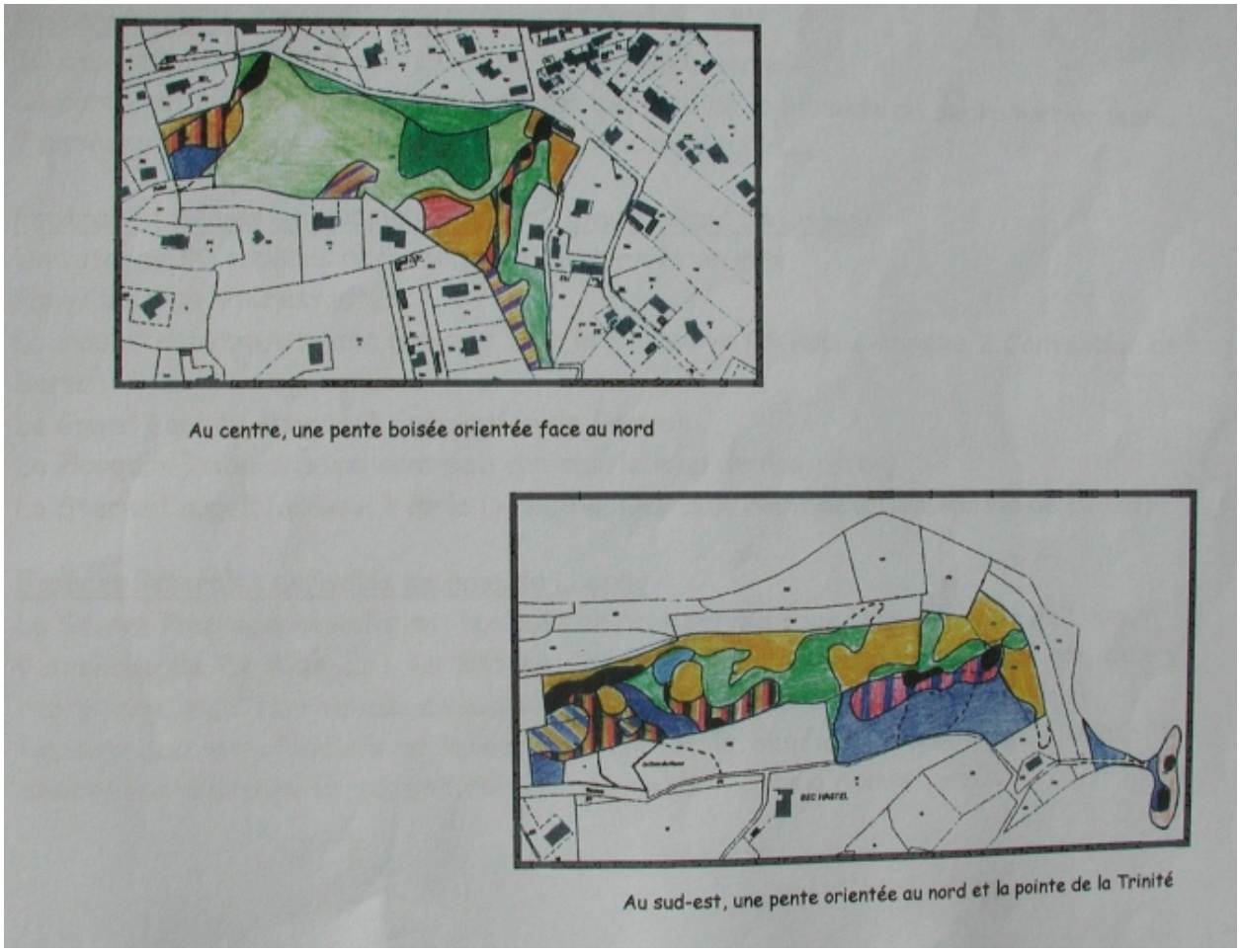

Cartographie des trois parcelles de la réserve naturelle Paule Lapicque : au centre et au Sud-Est, les parties en pente (collection particulière, Bretagne Vivante)

IVR53_20082207465NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

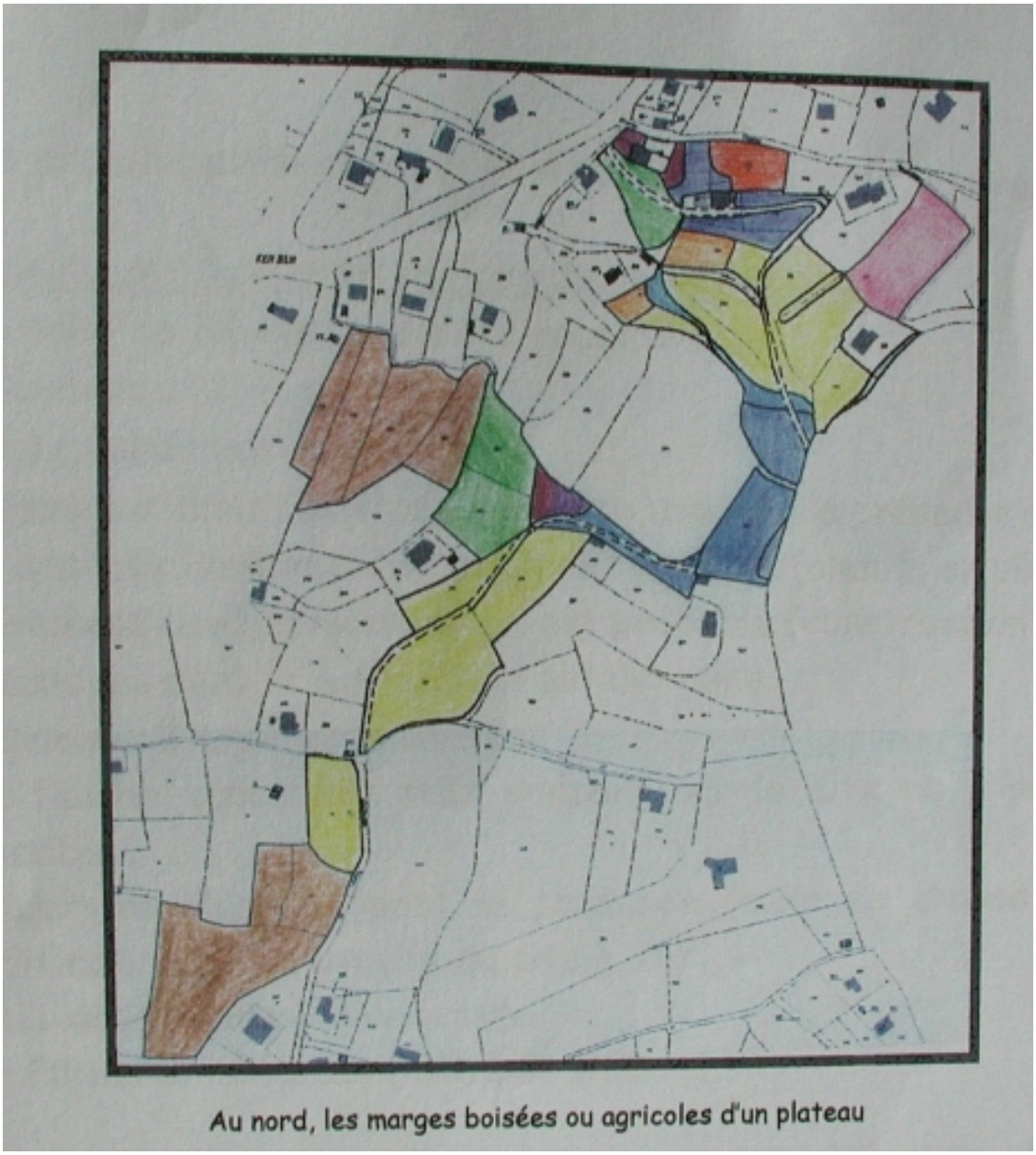

Cartographie des trois parcelles de la réserve naturelle Paule Lapicque : au Nord, les marges boisées ou agricoles du plateau (collection particulière, Bretagne Vivante)

IVR53_20082207464NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

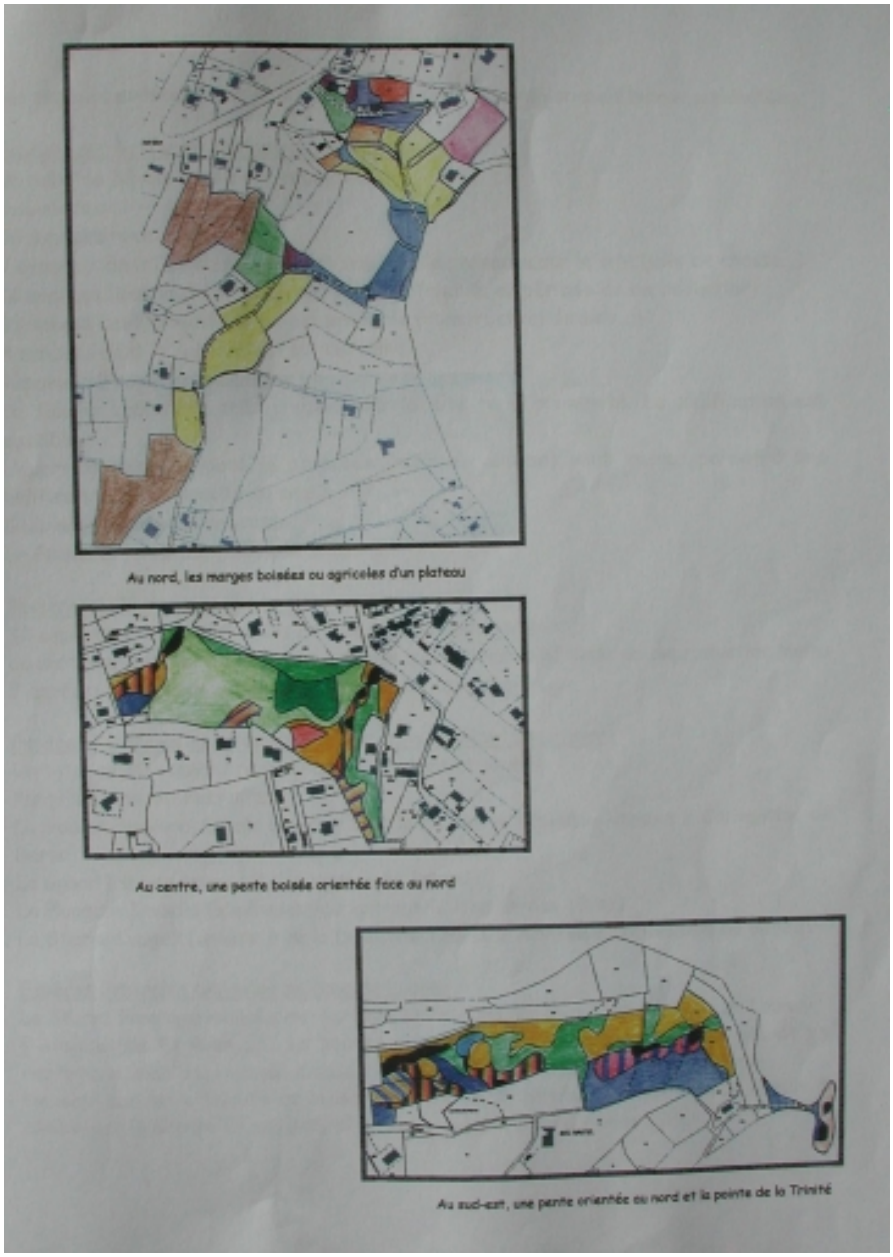

Cartographie des trois parcelles de la réserve naturelle Paule Lapicque : projet de carte de végétation par Daniel Philippon (collection particulière, Bretagne Vivante)

IVR53_20082207463NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des parcelles boisées ou en friches de la réserve naturelle Paule Lapicque (collection particulière, Bretagne Vivante)

IVR53_20082207462NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la maison de Notéric avant sa restauration (collection particulière)

IVR53_20082207452NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de Notéric, maison d'accueil de la réserve naturelle

IVR53_20082207448NUCA
Auteur de l'illustration : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de Notéric et des parcelles de la réserve jouxtant la grève

IVR53_20082207449NUCA
Auteur de l'illustration : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des bâtiments du gardien de la réserve, construits en 1976, rénovés en éco construction en 2007

IVR53_20082207450NUCA
Auteur de l'illustration : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la partie Nord de la réserve

IVR53_20082207451NUCA
Auteur de l'illustration : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation